

Edito ..... p.1

Stop à l'austérité .....p.2

Elections le 20 octobre dans la  
Fonction Publique.....p. 3-4

Casse et discrimination  
syndicale à Linas.....p. 4

La lutte continue pendant  
l'été.....p.5

Le stress au  
travail.....p.6-7

L'AFOC, à votre  
service ..... p.8.9

Hommage à  
Guy LUCAS..... p-10

Résultats d'élections.....p.11

Ce numéro du syndicaliste FO a été  
réalisé avec le concours de :

- J-N LAHOZ, *secrétaire général UD FO 91*
- D.ROUSSEAU, *rédacteur en chef*
- S.THUAULT, *secrétaire CPAM 91*
- S.SACILOTTO, *secrétaire administrative*
- M-J AUDEBERT, *secrétaire du personnel communal de Lisses*
- R.SAMSON, *secrétaire Carrefour Etampes*
- C.GROZNER, *réalisation*

Union Départementale Force Ouvrière  
de l'Essonne

12 place des terrasses de l'Agora  
91034 Evry cedex

Tél : 01.60.78.15.57

FAX : 01.60.77.96.94

e-mail : forceouvriere91@free.fr

Site : www.udfo91.com

Directeur de publication : J.N LAHOZ

Bulletin bimestriel

CPPAP N°0612S07348

## Edito

### Rentrée 2011, l'austérité sur tous les fronts

Si la météo estivale n'a pas été à la hauteur des attentes des vacanciers, l'été a été très chaud, au niveau syndical. Il n'y a eu ni relâche, ni repos !

Les actions se sont poursuivies en faveur des gros dossiers qui occupaient déjà le devant de l'actualité syndicale avant les mois d'été : la fermeture du centre de tri de Bondoufle, l'éventuelle « faillite » de la Fac des métiers d'Evry, le centre pénitentiaire de Fleury devenu une véritable pétaudière, et le dépeçage de la CPAM 91.

En juillet, l'affaire de la fermeture de la halte garderie de Linas est venue illustrer à la fois la casse du service public et les coups de griffes donnés aux représentants de **FO**, à chaque fois que l'occasion en est donnée. La forte et solidaire mobilisation interprofessionnelle de **FO** a fait capoter le projet et tout est bien qui finit bien, même si la vigilance reste de mise.

Début septembre, le décès prématuré de notre camarade et ami, Guy LUCAS, a porté un rude coup au cœur de tous ceux qui, en le côtoyant, avaient pu apprécier ses qualités humaines et son courage. Militant **FO** depuis des

années, il a toujours défendu ardemment la cause des travailleurs. La maladie l'a finalement emporté. Son humour souvent caustique et ses réparties acérées nous manqueront. Il restera à jamais un exemple de courage et de volonté pour nous tous.

Malgré la peine, nous devons maintenant considérer les mois à venir. La lutte continue et il serait le premier à nous le rappeler. Nous serons donc attentifs aux élections professionnelles d'octobre dans la Fonction Publique et soutiendrons à fond les listes **FO**.

Nous continuerons de combattre l'austérité qui touche tous les salariés et les mesures qui vont les pressuriser encore bien davantage. Nous serons de toutes les mobilisations **FO**, les réunions, les prises de paroles dans les entreprises, pour informer et dire :

**Non à l'austérité, priorité aux emplois, aux salaires et au service public. ■**

Le Secrétaire Général UD FO 91

Jean-Noël LAHOZ



# Stop à l'austérité

**D**epuis plus de vingt ans, les gouvernements, en déréglementant, ont laissé faire les marchés financiers. Résultat: une crise du système capitaliste, crise qui a éclaté en 2008.

Pour soutenir les banques les gouvernements sont intervenus massivement, faisant exploser les déficits publics.

Mais, contrairement à ce qu'ils avaient an-

noncé, ils n'ont rien réglé sur le fond, que ce soit au niveau international, européen ou national.

Les agences de notation font la loi. Les spéculateurs ont toujours la main. Leur seul objectif: gagner le plus d'argent possible, le plus rapidement possible, sur le dos des États, donc de l'argent public. Pas de risque ainsi!

Tant que les gouvernements au niveau international ne décideront pas d'encadrer sévèrement les marchés financiers et leurs pratiques, ils resteront sous leur coupe, à leur merci. C'est le cas en ce moment et c'est la raison d'être des plans d'aus-

térité. Diminution des services publics, restrictions des droits sociaux, pression sur les salaires, flexibilité et précarité accrues, telle est la rançon payée à la spéculation!

Conséquence: une croissance freinée, l'emploi en berne, moins de rentrées fiscales. Un cercle vicieux et dangereux, qui épargne les riches au détriment des classes moyennes et défavorisées.

**Pour FO, il est impératif et urgent de renverser cette logique.**

C'est en ce sens que FO agit sur le plan international et européen, et appelle à résister et réagir sur le plan national.

Résister et refuser l'austérité, c'est préparer l'avenir et contraindre les gouvernements à reprendre la main au profit du progrès social. Tout au long des mois de septembre et octobre, avec un point fort le 20 septembre, FO organise partout en France, sur le plan local, des meetings, rassemblements, visites d'entreprises et de services publics, pour informer et mobiliser les salariés.

Il faut dire stop à l'austérité, priorité aux salaires, au service public, à l'emploi et aux conditions de travail.

**Jean-Claude Mailly**  
Secrétaire général

**FO**  
la force syndicale  
[www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)

# Priorité aux salaires, à l'emploi, aux services publics

# Elections dans la Fonction Publique

## Bientôt, le 20 octobre ... le verdict des urnes

Le jour même où 5 organisations syndicales offraient leurs services au gouvernement et au patronat pour réduire la dette et aider à la maîtrise des déficits publics, le quotidien « Les Echos » du 18 août analysait les chiffres officiels des résultats des élections aux Commissions Administratives Paritaires de la Fonction Publique de l'Etat pour la période 2008/2009.

Après avoir souligné « le bond de 2,5 points et de deux places » par rapport au précédent pointage fin 2009, l'article des Echos est obligé de concéder : « Dès 2007, la centrale de l'avenue du Maine a fait de la lutte contre la réforme de l'Etat et « la casse du service public » son cheval de bataille. Elle touche désor-

*mais les fruits électoraux de son opiniâtreté sur ce dossier. En témoignent notamment ses bons résultats aux scrutins dans les directions régionales de l'environnement (Dreal) et dans les directions départementales interministérielles (DDI) ».*

Force Ouvrière accède donc à la 2<sup>ème</sup> place dans la Fonction publique de l'Etat.

En complétant ce résultat avec ceux obtenus dans les Fonctions publiques hospitalières (en 2007) et territoriales (en 2008), respectivement 22,10% et 18,60% des suffrages, cela place FO en deuxième position (sur 8 syndicats représentatifs) pour l'ensemble de la Fonction publique avec 17,60% des suffrages.

C'est dans ce contexte que nous abordons les élections du 20 octobre dans la Fonction publique de l'Etat et la Fonction publique hospitalière.

Les Fédérations et syndicats concernés jettent actuellement toutes leurs forces pour assurer le succès de ces élections professionnelles.

En Essonne, les camarades du groupement départemental des services publics et de santé présenteront des listes complètes dans la plupart des établissements, aussi bien dans les Comités Techniques d'Etablissement, que dans les Commissions paritaires.



**Prévoyance • Épargne • Santé**  
"Négociation des régimes collectifs"

La **solidarité** de **chacun**  
au service de tous

Didier BRULÉ 01 41 58 64 86  
Eric LADEUIL 06 37 01 92 99  
Bernard VAN GLABEKE 06 84 82 16 72  
contact-os@vaubanhumanis.com

**Vauban Humanis**  
Une solidarité d'avance

[www.vaubanhumanis.com](http://www.vaubanhumanis.com)



## Les élections du 20 octobre dans la Fonction Publique (suite)

Dans l'enseignement, 10 listes académiques sur 11 ont été déposées avec 110 candidats pour les Commissions paritaires des différents corps du second degré. La liste des Instituteurs et Professeurs des Ecoles compte elle 18 candidats.

La liste au Comité Technique académique avec des militants issus de tous les secteurs de l'Education nationale a également été déposée (20 candidats).

A quelques semaines des élections professionnelles, c'est maintenant

avec l'aide de tous les secteurs de la Confédération, que la campagne pour la défense des services publics et des statuts des personnels va s'engager. ■

## Discrimination syndicale à LINAS

Monsieur le Maire de Linas (François PELLETANT ex conseiller général de l'Essonne) fort de son pouvoir dans sa collectivité, réorganise ses services. Par la fermeture définitive au 19 juillet 2011, de la halte-garderie, ce service municipal sera privatisé (délégation de service public).

Cette fermeture engendre la suppression du poste de la directrice de la structure. Derrière cette décision préjudiciable aux parents et à la directrice ne se cachait-il pas en réalité une volonté délibérée de se débarrasser de cette dernière ?

La stratégie du Maire de Linas était de supprimer le poste et placer cet agent à disposition du CIG de Versailles (Centre interdépartemental de gestion). Pourquoi ? La directrice de ce service, Marie-José Audebert est secrétaire générale du syndicat FO du personnel communal de Linas



**Mobilisation FO à Linas contre la casse du service public et la discrimination syndicale**

et aussi secrétaire générale du groupement départemental des services publics FO de l'Essonne.

Devant cette casse du service public et cette discrimination syndicale, les Services Publics et de Santé FO de la région Parisienne ainsi que UD FO 91 se sont mobilisés toute la journée du 29 juin 2011, devant la mairie de Linas, pour dénoncer cette politique régressive.

Une délégation FO a été reçue le 18 juillet 2011 en mairie. Après 3 heures de négociations, FO a obtenu le maintien de notre camarade dans les effectifs du personnel. Elle garde son mandat de représentant du personnel au CTP (Comité technique paritaire) et peut ainsi continuer son travail syndical en tant que secrétaire générale du syndicat FO de la ville de Linas. ■





# Pas de trêve estivale, la lutte continue

**Les mois d'été n'ont pas interrompu le combat mené par FO pour les salariés, la sauvegarde de leur emploi et la défense de leurs droits et conditions de travail. Zoom sur quatre gros dossiers qui ont occupé l'actualité syndicale essonnoise pendant la période estivale.**

## ■ Moults remous à la Faculté des Métiers

La Faculté des Métiers se trouve dans une situation financière préoccupante avec un manque à gagner de 4.2 millions d'euros. Elle incrimine la baisse du taux de subvention régionale (de 0.95 à 0.75) ; mais les syndicats, dont FO, relèvent sa mauvaise gestion et le non versement de 3.5 millions d'euros par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Evry. Un plan de restructuration et de licenciements économiques est prévu : dix sept postes sont sur la sellette.

FO considère que tout doit être mis en œuvre pour débloquer la situation et garantir les emplois et les filières. Favorable à une interpellation par les OS de salariés de l'ensemble des acteurs concernés par la Faculté des Métiers (Etat, Conseil Régional, CCI, Chambre des métiers), FO a refusé de signer l'appel commun avec les organisations patronales (MEDEF, CGPME,...) présentes dans l'organigramme de la CCI et donc fortement impliquées dans la gestion déficitaire de la Faculté des Métiers. On ne peut être à la fois au four et au moulin ! ■

## ■ Eté très chaud à la prison de Fleury Mérogis

Lourd bilan sur un seul mois d'été pour le plus grand centre pénitentiaire d'Europe : deux détenus morts, trois surveillants violemment agressés et deux tentatives d'évasion déjouées.



Dès le 11 août, FO Pénitentiaire dénonçait, dans un communiqué, la situation catastrophique de la prison de Fleury. Elle dénonçait la recrudescence des agressions des surveillants et pointait le manque criant d'effectifs face à une surpopulation carcérale toujours plus importante (1 surveillant pour une centaine de détenus). FO Pénitentiaire a interpellé le directeur de l'Administration Pénitentiaire et le Garde des Sceaux pour que des « mesures concrètes et immédiates soient prises pour cet établissement ». ■

## ■ La CPAM 91 : mobilisation et pétitions

Le 23 juin, la direction réunissait tout le personnel, dans une débauche de moyens, pour lui annoncer la fermeture de six nouveaux centres de paiements dans les 3 ans à venir. Refusant d'assister à ce « grand raout », les syndicats FO et CGT de la CPAM ont lancé un appel à la grève et débuté une pétition contre le saccage de la sécurité sociale dans le département et le retrait du projet.

Les journaux, la télé locale et les réseaux sociaux ont bien relayé la mobilisation. L'intersyndicale a

contacté tous les élus pour qu'ils apportent leur soutien et signent la pétition. Tout l'été les militants ont tourné dans les services de la Caisse afin de mobiliser les agents et les alerter sur ce projet d'entreprise, véritable traquenard pour les agents et régression sociale pour tous les assurés. ■

## ■ Bientôt mention NPAI (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée) pour le centre de tri de Bondoufle

Depuis des mois, la disparition annoncée du centre de tri et la suppression de plus de 350 emplois occupent l'actualité syndicale. Après avoir épuisé tous les recours possibles pour empêcher la fermeture du site, l'Intersyndicale a pris la décision de négocier au mieux le plan social d'accompagnement. Le 29 juin, la direction de La Poste en Essonne et l'intersyndicale se sont rencontrées lors d'un Comité Technique Paritaire. Les syndicats ont obtenu de meilleures conditions de départ pour les salariés avec une enveloppe financière plus conséquente permettant des indemnités plus importantes. ■



# Le stress au travail

**Stress, démotivation, absentéisme, et parfois suicide... les situations de mal être au travail se multiplient, exacerbées par la crise économique qui a impacté de plein fouet les entreprises et les conditions de travail de leurs personnels. Curieusement, peu d'entreprises ont mis en place une véritable politique en la matière et restent frileuses dans les mesures adoptées pour contrer ce fléau qui prend de l'ampleur d'années en années...**

Les facteurs de stress professionnel, nombreux et variés, sont classés en cinq grandes catégories. Apprenons à les repérer.

## ✓ FACTEURS LIÉS À L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Fortes exigences quantitatives (charge de travail, rendement, pression temporelle, masse d'informations à traiter)
- Fortes exigences qualitatives (précision, qualité, vigilance...)
- Difficultés liées à la tâche (monotonie, absence d'autonomie, répétition, fragmentation...)
- Mobilité importante exigée
- Risques inhérents à l'exécution même de la tâche (par exemple, erreur médicale fatale du chirurgien)

## ✓ FACTEURS LIÉS À LA TÂCHE OU AU CONTENU DU TRAVAIL

- Absence de contrôle sur la répartition et la planification des tâches dans l'entreprise
- Imprécision des missions confiées
- Contradiction entre les exigences du poste
- Inadaptation des horaires de travail aux rythmes biologiques, à la vie sociale et familiale
- Nouveaux modes d'organisation (flux tendu, polyvalence, intégration permanente de nouvelles consignes)
- Instabilité des contrats de travail (contrat précaire, temps partiel, sous-traitance...)

*La souffrance au travail est une réalité pas une fatalité.*



## ✓ FACTEURS LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

- Manque d'aide de la part des collègues et/ou des supérieurs hiérarchiques
- Management peu participatif, autoritaire, voire déficient...
- Absence ou trop faible reconnaissance du travail accompli
- Mise en compétitivité entre collègues
- Contrôle permanent de la hiérarchie

## ✓ FACTEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE OU TECHNIQUE

- Nuisances physiques au poste de travail (bruit, froid, chaleur, humidité, saleté)
- Travail isolé
- Manipulation de produits dangereux
- Mauvaise conception des lieux et/ou des postes de travail (manque d'espace, de ventilation, éclairage inadapté, matériel obsolète, en mauvais état ou peu performant)

## ✓ FACTEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE.

- Mauvaise santé économique
- Surenchère à la compétitivité sur le plan national ou international de l'entreprise ou incertitude sur son avenir

*La Sécurité Sociale a reconnu en 2006 que le suicide pouvait être considéré comme maladie professionnelle. Cette reconnaissance officielle de la souffrance au travail tardait à venir. Au Japon, le karoshi - la mort subite d'un employé par arrêt cardiaque dû à une charge de travail ou à un stress trop important - est reconnu depuis 1970*

Que se passe-t-il sur la santé du salarié soumis à un état de stress chronique ? Quels sont les symptômes qui doivent alerter ?

## ✓ SYMPTOMES PHYSIQUES

Douleurs (coliques, maux de tête, douleurs musculaires ou articulaires, etc.), troubles du sommeil, de l'appétit et de la digestion, sueurs inhabituelles

## ✓ SYMPTOMES EMOTIONNELS

Sensibilité et nervosité accrues, crises de larmes ou de nerfs, angoisse, excitation, tristesse...

## ✓ SYMPTOMES INTELLECTUELS

Difficultés de concentration, erreurs, oublis, difficultés à prendre des initiatives

## ✓ SYMPTOMES COMPORTEMENTAUX

Modification des conduites alimentaires, comportements violents et agressifs, isolement social (repli sur soi, difficultés à coopérer), consommation de produits calmants ou excitants (café, tabac, alcool, somnifères, anxiolytiques)...

## Le stress au travail (suite)

Tous ces effets néfastes se répercutent sur l'entreprise elle-même, sur son économie et son organisation. Ils ont aussi un coût pour la société dans son ensemble. Quelques exemples :

- augmentation de l'absentéisme,
- difficultés pour remplacer le personnel ou recruter de nouveaux employés,
- accidents du travail,
- démotivation, baisse de productivité,
- dégradation du climat social,
- mauvaise ambiance de travail,
- atteintes à l'image de l'entreprise.

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a estimé que le stress au travail provoque par an 400 000 maladies et près de 3,5 millions de journées d'arrêt de travail.

En 2007, une étude de l'IFOP indiquait que 73% des salariés se disaient stressés au travail.

## ★ Dossier prioritaire pour FO

FO travaille depuis longtemps sur la souffrance au travail, et demande que la protection de la santé physique et mentale des salariés soit placée au cœur des priorités. Force Ouvrière a signé l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de juillet 2008 sur le stress, tout en regrettant le manque d'ambition de la part des employeurs et l'absence d'obligation de négocier dans les branches professionnelles, ce qui limite la portée de cet accord. ■



Pensée  
du mois

L'indigence politique est si vertigineuse que j'évite de m'y pencher

RISO CHOISIR L'ESSENTIEL

RISO, PARTENAIRE DE **FO**  
la force syndicale

Venez découvrir dès aujourd'hui la technologie de demain...

VOS PRÉOCCUPATIONS, NOS SOLUTIONS

SYSTÈME D'IMPRESSION UNIQUE

- + PERFORMANT
- + ÉCONOMIQUE
- + RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT
- + RAPIDE
- + FIABLE

SATISFACTION GARANTIE

- Coût copie couleur le plus bas du monde
- 120 copies par minute en noir et couleur
- Fiabilité
- Matériels 100% recyclables

www.comcolor.fr

RISO FRANCE - Siège social - 49, rue de la Cité 69441 Lyon cedex 03  
contact : Jean-Philippe Buiron / 06 22 91 27 04  
info@comcolor.fr

ComColor

ANNÉCY • BORDEAUX • CAEN • CLERMONT-FD • GRENOBLE • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NARBONNE • PARIS • REIMS • STRASBOURG

LEGRAND FIDUCIAIRE  
EXPERTISE COMPTABLE

PARTENAIRE DES CE FORCE OUVRIÈRE

Pour mieux comprendre votre rôle économique  
Pour optimiser votre action auprès des salariés

LEGRAND FIDUCIAIRE  
EXPERTISE COMPTABLE

Missions financées par le CE

- Examen des budgets du CE
- Contrôle ou négociation d'un accord d'intéressement
- NAO Négociations annuelle sur les salaires
- Examen des comptes prévisionnels
- Assistance licenciement économique
- Organisation comptable et administrative du CE
- Tenue ou audit des comptes du CE
- Examen des comptes annuels
- Contrôle du calcul de la participation
- Droit d'alerte

Missions légales financées par l'entreprise

Le recours à l'expert-comptable, choisi par le CE est un DROIT inscrit dans le Code du Travail

LEGRAND FIDUCIAIRE  
Tél : 01 42 25 30 30  
info@legrand-fiduciaire.com www.legrand-fiduciaire.com



# L'AFOC à votre service

Le Syndicaliste UD FO 91 a voulu en savoir plus sur l'AFOC, service consommation de FO qui se bat pour le respect du droit des consommateurs et leur information. Il a rencontré Michèle Macron et Méry Moreau qui assurent la permanence à l'UD d'Evry et les a soumises au jeu des questions/réponses qu'elles ont accepté de bonne grâce.



**Le Syndicaliste :** *Une première question, très simple, que signifie AFOC ?*

**AFOC 91 :** Association Force Ouvrière de Consommateurs. Le territoire métropolitain et d'outre-mer compte près de 300 permanences décentralisées notamment dans les Unions Départementales, Locales et les Fédérations F.O. de l'administration. L'AFOC Essonne est une des antennes de l'instance nationale.

**Le syndicaliste :** *La notion de consommateur est relativement récente, en tout cas bien postérieure à la création de la CGT-FO alors quand l'AFOC a-t-elle vu le jour ?*

**AFOC 91 :** L'Association Force Ouvrière Consommateurs a été créée en 1974 par la Confédération CGT-FO pour faire respecter et progresser les droits des consommateurs salariés. Elle est agréée par les pouvoirs publics.

**Le Syndicaliste :** *Alors pour adhérer à l'AFOC, il faut être syndiqué FO ?*

**AFOC 91 :** Toute personne qui prend sa carte à FO est membre de droit de l'association. Une carte spécifique AFOC est d'ailleurs remise en même temps que la carte syndicale. Mais il est également possible de s'y affilier, sans adhésion à FO, moyennant une cotisation annuelle.

**Le Syndicaliste :** *Quels sont les avantages que procure la petite carte ?*

**AFOC 91 :** Ils sont très nombreux

## ★ Contacter l'AFOC de l'Essonne

UD de l'Essonne, Maison des Syndicats  
12 Place des terrasses de l'Agora - EVRY  
Tel : 01 60 79 22 18

**Permanence le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30**



## ★ Un véritable réseau

Animée au niveau national par quelques 1.500 bénévoles, l'AFOC assure chaque année un volume global de plusieurs dizaines de milliers d'heures de permanences et la gestion de plus de 60.000 réclamations.

mais si l'on veut faire court, on peut les regrouper en 4 domaines. Le premier étant l'information.

**Le Syndicaliste :** *Nous informer ? Comment et sur quoi ?*

**AFOC 91 :** Vous avez tout d'abord le site internet consacré à l'AFOC (<http://www.afoc.net>) Vous y découvrez l'association, des infos sur l'actualité de la consommation et du logement, vous pouvez y rechercher une information spécifique. L'Association édite aussi des guides notamment le guide du consommateur qui rappelle les règles du droit de la consommation et le guide du logement social, elle publie aussi une publication régulière : les Cahiers de l'AFOC.

**Le Syndicaliste :** *Quelle est la périodicité des Cahiers de l'AFOC ?*

**AFOC 91 :** Ils sortent tous les deux mois. Ces 6 publications par an font le point sur l'actualité et le calendrier des actions de l'AFOC. Mais ce n'est pas tout.

L'Association participe aussi aux émissions TV « conso-mag » qui passent notamment sur France 2 et France 3. La dernière émission avec l'AFOC date du 11 juillet, elle était consacrée à « la sécurité et le sport en eaux vives ».

**Le Syndicaliste :** *Vous parlez de 4 domaines, quel est le second ?*

**AFOC 91 :** Le conseil. Si un adhérent rencontre un problème de consommation dans sa vie

quotidienne, relatif à la téléphonie, son automobile, sa banque, un démarchage... l'AFOC met à sa disposition un service d'assistance juridique téléphonique et de traitement amiable des litiges individuels. En plus, l'association est agréée pour agir en justice afin d'y défendre l'intérêt collectif des consommateurs (constitution de partie civile, action en suppression de clauses abusives, action en représentation conjointe). L'AFOC collabore aussi avec des cabinets d'avocats.

**Le Syndicaliste :** *Ainsi par exemple, si j'ai commandé un meuble dont la livraison est repoussée de mois en mois et que je ne sais plus comment m'en sortir, vous pouvez me conseiller sur les démarches à faire ?*

**AFOC 91 :** Oui tout à fait. L'AFOC vous guide utilement et vous indique comment faire. Vous n'êtes plus seul.

**Le Syndicaliste :** *Les personnes qui répondent sont donc formées sur le domaine juridique ?*

**AFOC 91 :** Oui nous faisons appel aux compétences des militants, dans ce cas, aux juristes qui maîtrisent parfaitement les textes et les rouages souvent compliqués des procédures. D'ailleurs, la formation est un élément clé de la politique de l'AFOC, c'est son 3<sup>ème</sup> domaine d'activité. Des formations sont proposées aux militants de l'organisation mais aussi aux consommateurs. FO souhaite ériger le consommateur en contre-pouvoir susceptible d'améliorer l'efficacité du système économique et social.

**Le syndicaliste :** *Il reste encore un domaine d'activité à aborder, lequel ?*

**AFOC 91 :** La représentation des consommateurs. Cela consiste pour l'AFOC à intégrer leurs besoins et leurs attentes spécifiques dans la politique de la consommation arrêtée



*Programme réalisé par l'INC avec les associations de consommateurs dont l'AFOC*

Dans le domaine du logement, l'AFOC siège en tant qu'association nationale de locataires représentative à la commission nationale de concertation. Elle est également présente au niveau local dans les commissions départementales de conciliation, ainsi que dans les conseils d'administration et les conseils de concertation locative des organismes de HLM.

**Le Syndicaliste :** *Avez-vous des exemples concrets et marquants de l'action de l'AFOC au profit des consommateurs ?*

**AFOC 91 :** Il n'y a que l'embarras du choix ! L'AFOC s'est illustrée au cours de ses 30 ans d'activités dans de nombreux dossiers : la mise en place de l'aide juridique, la chasse aux clauses abusives dans les contrats proposés par les câblo-opérateurs, par la SNCF et par FRANCE TELECOM, mais aussi dans les contrats d'accession à la propriété de maisons individuelles ... De plus, l'AFOC s'est intéressée depuis longtemps aux problèmes de l'environnement puisqu'elle a travaillé par exemple sur le changement des gaz réfrigérants polluants dans la climatisation des véhicules, les organismes génétiquement modifiés, la qualité des carburants dans la problématique de la pollution de l'air.

Les adhérents ne doivent pas hésiter à faire appel à l'AFOC 91. La permanence est assurée tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, au 01 60 79 22 18. ■

**LE CENTRE EUROPÉEN DE PRÉVOYANCE SOCIALE**

Depuis plus de 10 ans au service des partenaires sociaux pour les aider à optimiser et à renégocier des régimes de Prévoyance et de Frais de Santé.

- Préparation des cahiers des charges
- Optimisation des garanties et des services
- Négociation des appels d'offres
- Mise en place et suivi des régimes

**CEPS**

5 rue Geoffroy Marie 75009 Paris - Tél. 01 47 70 45 65 - Fax 01 47 70 97 07  
Boîte Postale 50693 - 75425 Paris cedex 09  
SA RL au capital de 41 000 € - inscrit auprès de l'ORIAS sous le n° 07 024 322

# Hommage à GUY LUCAS

C'est avec une infinie tristesse que l'UD FO 91 a appris le décès de notre camarade et ami Guy Lucas, le 10 septembre 2011.

Fils d'une famille de cinq enfants, il intègre le magasin de CARREFOUR ETAMPES dès son ouverture en septembre 1983, en qualité d'employé niveau I à l'épicerie.

Dès 1984, il se présente aux élections des délégués du personnel, sous l'étiquette FO. Militant de base, il prendra successivement les mandats de Conseiller du salarié, membre du CE. En 1987, il est présenté par l'organisation syndicale aux Elections Prud'homales sur le Conseil des Prud'hommes d'ÉTAMPES, section commerce. Il sera élu président du Conseil d'ÉTAMPES en 1989, jusqu'à sa fermeture en 2008, où il jouera un rôle majeur dans la défense de ce Conseil.

En 1990, il est élu secrétaire du syndicat CARREFOUR



ETAMPES et désigné délégué syndical. Pendant toute sa mandature, il défendra la cause ouvrière avec ferveur. En 1994, il remonte et rouvre l'union locale FO d'Etampes pour assurer le soutien et la défense des salariés du sud-Essonne sous la bannière de FO. Atteint d'une maladie de sang très rare qui l'affaiblit, il est déclaré inapte en 2000 et licencié. Cela ne l'empêche pas de continuer le combat militant au service juridique de l'UD FO, où il tient des permanences. Il fut un membre

actif du bureau et de la CE de l'UD et sera nommé par celle-ci conseiller au conseil d'administration de la CPAM 91, mandat qu'il assumera vaillamment jusqu'à son décès.

Malheureusement, un cancer du poumon l'affaiblira encore, l'empêchant de militer autant qu'il le souhaitait. Pourtant jusqu'au bout, il restera un militant, s'informant des dernières jurisprudences pour les transmettre par mail à d'autres camarades. Malgré son courage et sa détermination, la terrible maladie l'a emporté. Il restera dans nos mémoires comme un militant acharné à la défense de la cause des travailleurs, à l'humour parfois caustique, jamais le dernier pour réveiller les esprits embrumés par des traits acérés.

L'Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne partage la douleur de sa famille et lui adresse ses sincères condoléances au nom de tous ceux qui l'ont connu et aimé. ■

## LE CONTRAIRE DE SEUL AU MONDE

Seul au monde ? C'est le sentiment que chacun éprouve quand il s'agit de préparer l'avenir, protéger ses proches, anticiper les risques de la vie. Le contraire de seul au monde, c'est la promesse que nous vous faisons. Vous accompagner tout au long de votre vie et pour tous vos besoins en prévoyance, santé, épargne et retraite afin de vous apporter le soutien et la sérénité que vous attendez. AG2R LA MONDIALE, 26 rue de Montholon - 75305 Paris cedex 09 - Tel. : 01 55 32 93 00 Fax : 01 55 32 93 32. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [ag2rlamondiale.fr](http://ag2rlamondiale.fr)



AG2R LA MONDIALE

PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE



**VEUVAGE,  
ÉDUCATION,  
HANDICAP,  
DÉPENDANCE**

C'EST À VOUS DE VOUS UNIR,  
C'EST À VOUS DE VOUS PROTÉGER,  
C'EST À VOUS D'ÊTRE SOLIDAIRE,  
C'EST À VOUS DE FAIRE CE CHOIX.  
L'OCIRP, C'EST POUR VOUS,  
**L'OCIRP, C'EST À VOUS**

C'est à vous, cotisants, employeurs et salariés, à votre solidarité, c'est à vous, professionnels de la prévoyance, à votre persévérance, c'est à vous DRH et partenaires sociaux, à votre attachement à la protection sociale que l'OCIRP doit son efficacité, et la performance de ses garanties. Dans le cadre d'un contrat de prévoyance d'entreprise ou d'un accord de branche, plus de quatre millions de salariés et sept cent mille entreprises relèvent des garanties de l'OCIRP.

RENDEZ-VOUS SUR  
[www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)  
POUR VOIR LE FILM

**OCIRP**  
unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes AG2R LA MONDIALE - AGRECA - APICEL - APRIONS - ARIES - ALDIENS - D&O - RCEM - LUKHREL - MALAKOFF MÉDIC - MORINAF - NOVALIS TAITBOUT - PRÉMIALLANCE - REUNICA - VALUBAN HUMANS - VICTOR HUGO les organismes de prévoyance ANPIS - APIS - CAPSSA - CIEPA - GMP - ICIS Prévoyance - IRP - PECCA Prévoyance - PSCC - UNIPRÉVOYANCE et les partenaires UNIPAF - UNAF



# Syndicats 91 – Elections et Créations

## → Syndicats créés

- Syndicat Départemental des Personnels Norbert DENTRESSANGLE – Evry -Transports
- Communaux de Bièvres – Services Publics Santé
- TND IDF SUD à Plessis-Pâté – Transports



## → Résultats des élections

### • **MACIF 91/77** **Délégués du Personnel** **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 – CFDT : 2 – CGT : 3 – CGC : 0 – CFTC : 0

**Suppléants :** FO : 1 – CFDT : 2 – CGT : 3 – CGC : 0 – CFTC : 0

### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 0 – CFDT : 1 – CGT : 0 – CGC : 0

**Suppléants :** FO : 0 – CFDT : 1 – CGT : 0 – CGC : 0

### **Comité d'entreprise**

#### **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 – CFDT : 2 – CGT : 2 – CGC : 0 – CFTC : 0

**Suppléants :** FO : 1 – CFDT : 1 – CGT : 3 – CGC : 0 – CFTC : 0

#### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 0 – CFDT : 1 – CGT : 0 – CGC : 0

**Suppléants :** FO : 0 – CFDT : 1 – CGT : 0 – CGC : 0

### • **DANONE RESEARCH à Palaiseau** **Délégués du Personnel**

#### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 3

**Suppléants :** FO : 3

#### **3<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 – CGC : 2

### **Comité d'entreprise**

#### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 2 -CGC : 1

**Suppléants :** FO : 3 -CGC : 0

### • **CNES à Evry** **Délégués du Personnel** **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 – CFDT : 1

**Suppléants :** FO : 1 - CFDT : 1

### **Comité d'entreprise**

**Titulaires :** FO : 1 -CFDT : 1

**Suppléants :** FO : 1 -CFDT : 1

### • **COLTREGÉ à Evry** **Délégués du personnel** **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 2

**Suppléants :** FO : 2

### • **SIMPLY MARKET à Chilly-Mazarin** **Délégués du Personnel**

#### **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 - CFTC : 3 - CGT : 0

**Suppléants :** FO : 1 - CFTC : 3 – CGT : 0

### **Comité d'entreprise**

#### **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1- CFTC : 3 – CGT : 0

**Suppléants :** FO : 1- CFTC : 3 – CGT : 0

### • **ONET SERVICES ESSONNE Aux Ulis** **Délégués du Personnel**

#### **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 3 – CFDT : 1 – CGT : 2

**Suppléants :** FO : 3 – CFDT : 1 – CGT : 2

### **Comité d'entreprise**

**Titulaires :** FO : 1 – CFDT : 1 – CGT : 2

**Suppléants :** FO : 2 – CFDT : 1 – CGT : 1

### • **LE KIOSQUE A SANDWICHES à Morangis** **Délégués du Personnel**

#### **1<sup>er</sup> Collège**

**Titulaires :** FO : 2 - CFDT : 0 – CGT : 3

**Suppléants :** FO : 1 - CFDT : 1 – CGT : 3

#### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1 - CFDT : 0 – CGT : 1

**Suppléants :** FO : 1 - CFDT : 1

### **Comité d'entreprise**

#### **1<sup>er</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 1- CFDT : 0 – CGT : 2

**Suppléants :** FO : 1- CFDT : 0 – CGT : 2

### **Comité d'entreprise**

#### **2<sup>ème</sup> collège**

**Titulaires :** FO : 0 - CGT : 1

**Suppléants :** FO : 0 - CFDT : 1



*Notez la date ! Le prochain Comité départemental de l'UD 91 se tiendra le vendredi 18 Novembre 2011 !*

Pour Réunica,  
créer du lien c'est essentiel.



## Humain, juste, solidaire...

Pour plus de 8 millions de clients, les experts Réunica font de ces valeurs une réalité quotidienne. Grâce à un conseiller dédié, un suivi personnalisé et des garanties et services performants, vous disposez d'une protection sociale solide et sur mesure.



Certification  
Qualité pour  
la Prévoyance  
et l'Accueil

Prévoyance ★ Santé ★ Épargne ★ Retraite ★ Action sociale

Contact au 01 40 22 36 76  
[www.reunica.com](http://www.reunica.com)



**RÉUNICA**

Des idées en + pour mieux vous protéger